# Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

JPMorgan Funds — ISIN: LU2394011048

## JPM Climate Change Solutions C (acc) - EUR

une Classe d'Actions de JPMorgan Funds – Climate Change Solutions Fund. Ce compartiment est géré par JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l.

### Objectifs, processus et politiques

**OBJECTIF D'INVESTISSEMENT**

Générer un rendement en investissant dans des sociétés présentant une exposition au thème des solutions au changement climatique.

**PROCESSUS D'INVESTISSEMENT**

**Approche d'investissement**

- Utilise le ThemeBot qui, grâce au traitement du langage naturel, détermine la pertinence textuelle et l'attribution des revenus pour identifier les entreprises exposées au thème des solutions au changement climatique et aux sous-thèmes connexes.
- Sur la base des résultats du ThemeBot, applique une approche active de la sélection de titres de type bottom-up en s'appuyant sur un processus d'investissement fondé sur la recherche fondamentale.

**Indice de référence de la Classe d'Actions** MSCI All Country World Index (Total Return Net)

**Recours à un indice de référence et similitude**

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement indépendamment de son indice de référence.

**POLITIQUES**

**Principale exposition** Entreprises identifiées par le Gestionnaire financier, au moment de l'achat, comme étant les mieux à même d'apporter des solutions au changement climatique, de par leur engagement en la matière, sans avoir d'incidence négative importante sur des objectifs environnementaux ou sociaux et tout en appliquant des pratiques de bonne gouvernance. Le Compartiment poursuit un objectif d'investissement durable et le Gestionnaire financier considère que ces entreprises sont éligibles en tant qu'« investissements durables » au sens du SFDR.

Les entreprises sont sélectionnées en fonction de sous-thèmes clés en lien avec les solutions au changement climatique (susceptibles de changer au fil du temps), tels que le transport durable, la construction durable, l'alimentation durable et l'utilisation durable des ressources en eau, les énergies renouvelables ainsi que le recyclage et la réutilisation. Les entreprises développant des solutions dans le cadre des sous-thèmes, telles que les entreprises produisant une énergie propre à partir de l'énergie éolienne, solaire ou hydraulique, devraient avoir des impacts positifs du point de vue de l'atténuation du changement climatique.

Le Compartiment investira à l'échelle mondiale, y compris sur les marchés émergents. Le Compartiment peut investir jusqu'à 15% de ses actifs dans des Actions A chinoises par le biais des Programmes Stock Connect entre la Chine et Hong Kong.

Le Compartiment peut investir une proportion importante de ses actifs dans des sociétés à petite capitalisation et détenir ponctuellement des positions importantes sur des secteurs ou des marchés spécifiques.

L'ampleur de l'engagement à apporter des solutions au changement climatique sera mesurée à l'aide d'indicateurs tels que la contribution réelle ou potentielle de ces solutions au chiffre d'affaires des entreprises, ou d'autres indicateurs appliqués par le Gestionnaire financier (susceptibles de changer au fil du temps) en lien avec les sous-thèmes clés susmentionnés.

L'identification des entreprises exposées au thème des solutions au changement climatique s'effectuera en trois étapes : 1) application d'un cadre d'exclusion, 2) identification de l'univers initial des entreprises éligibles à l'aide du ThemeBot, 3) identification des entreprises les mieux à même de concevoir des solutions au changement climatique.

Etape 1 : Le Gestionnaire financier évalue et applique un filtrage selon des valeurs et des normes pour mettre en pratique ces exclusions. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités.

Etape 2 : Pour identifier les sociétés alignées sur ces sous-thèmes, le Gestionnaire financier utilise le ThemeBot, un outil propriétaire de traitement du langage naturel qui : identifie et détermine la pertinence des mots clés et des concepts liés aux sous-thèmes en rapport avec les solutions au changement climatique ; et évalue la documentation accessible au public telle que les dépôts réglementaires, les rapports des courtiers, les bulletins d'information ou les profils d'entreprises afin d'identifier celles qui offrent la plus grande exposition à ces sous-thèmes.

Etape 3 : Le Gestionnaire financier analyse les résultats du ThemeBot afin de sélectionner, dans cet univers de départ, les entreprises les mieux à même de contribuer à la réalisation de l'objectif du Compartiment. Pour ce faire, il procède à une analyse fondamentale et entretient un dialogue permanent avec les entreprises afin de déterminer en quoi elles sont à même de concevoir des solutions au changement climatique, aujourd'hui et à l'avenir. Le recours à l'analyse fondamentale permet de mieux appréhender les risques et opportunités liés à la durabilité, qui sont susceptibles d'impacter une société. Cette analyse revêt également une grande importance dans le cadre de l'engagement actif auprès des sociétés, lorsqu'il s'agit d'influer positivement sur les pratiques commerciales à des fins d'amélioration de la durabilité. Dans le cadre de cette analyse, le Gestionnaire financier peut appliquer un cadre ESG propriétaire permettant d'évaluer l'exposition de chaque société aux problématiques de durabilité importantes, bien que le but principal soit d'identifier des entreprises répondant au thème des solutions au changement climatique.

Le Gestionnaire financier a toute latitude quant à la construction du portefeuille et peut y intégrer des entreprises qui n'ont pas été identifiées par le ThemeBot.

Si une entreprise ne remplit plus les critères d'éligibilité, le Gestionnaire financier prendra contact avec elle afin d'en déterminer la cause. Si l'entreprise parvient à y remédier à brève échéance, elle pourra être conservée dans le portefeuille. Dans le cas contraire, le titre sera vendu dès que raisonnablement possible, dans le meilleur intérêt du Compartiment.

Le Compartiment inclut systématiquement des critères ESG dans l'analyse et les décisions d'investissement pour l'ensemble des titres achetés (hors liquidités).

**Produits dérivés** *Utilisés à des fins :* de gestion efficace de portefeuille et de couverture. *Types :* voir tableau Utilisation des produits dérivés par le Compartiment à la section Utilisation des produits dérivés, instruments et techniques par les Compartiments du Prospectus. *SRT, y compris CFD :* néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale :* approche par les engagements.

**Devises** *Devise de référence du Compartiment :* USD. *Devises de libellé des actifs :* toutes. *Approche en matière de couverture de risque :* exposition généralement non couverte.

**Rachats et liquidité** Dans des conditions de marché normales, le Compartiment offrira une liquidité quotidienne et ses Actions pourront être rachetées sur simple demande.

**Traitement des dividendes** Cette Classe d'Actions ne distribue pas de dividendes. Les revenus engrangés sont retenus dans la VL.

Certains des termes utilisés dans le présent document sont expliqués dans le glossaire disponible sur notre site Internet à l'adresse www.jpmorganassetmanagement.lu

### Profil de risque et de rendement

**Risque plus faible** — Rendement potentiellement plus faible

**Risque plus élevé** — Rendement potentiellement plus élevé

| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | **6** | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

L'indicateur ci-dessus reflète la volatilité historique de la Valeur liquidative simulée de cette Classe d'Actions au cours des cinq dernières années et peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de ladite Classe.

La catégorie de rendement et de risque affichée n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas que l'investissement est sans risque.

***Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?*** Cette Classe d'Actions est associée à la catégorie 6 car sa Valeur liquidative simulée a enregistré des fluctuations de forte amplitude par le passé.

**AUTRES RISQUES IMPORTANTS :**

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau à droite présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section *Description des risques du Prospectus* pour une description complète de chaque risque.

**Risques d'investissement** *Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment*

| | |
|---|---|
| ***Techniques*** | Chine |
| Concentration | Marchés émergents |
| Couverture de risque | Petites entreprises |
| Thématique | |
| ***Titres*** | |
| Actions | |

**Autres risques liés** *Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés*

| | | |
|---|---|---|
| Devise | Liquidité | Marché |

**Résultat pour les Actionnaires** *Impact potentiel des risques susmentionnés*

| | | |
|---|---|---|
| **Perte** Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent. | **Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer. | **Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.** |

## Frais

| **Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement** | | |
|---|---|---|
| **Frais d'entrée** | Néant | Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. |
| **Frais de sortie** | Néant | |
| **Frais prélevés par le fonds sur une année** | | |
| **Frais courants** | 0,75 % | Les frais courants sont une estimation calculée sur la base des frais escomptés. Pour chaque exercice financier, le rapport annuel de l'OPCVM donnera le montant des frais encourus. |
| **Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances** | | |
| **Commission de performance** | Néant | |

- Les frais d'entrée et de sortie mentionnés correspondent à une valeur maximum et les investisseurs peuvent payer un montant moins élevé. Pour plus d'informations au sujet des frais, veuillez contacter votre conseiller financier ou le distributeur ou vous reporter à l'addendum du Prospectus correspondant à votre pays.
- Une commission de conversion plafonnée à 1% de la Valeur liquidative des Actions de la nouvelle Classe d'Actions pourra être appliquée.
- Les frais prélevés servent à couvrir les coûts d'exploitation de la Classe d'Actions, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.
- Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « Classes d'Actions et Frais » du Prospectus.

## Performances passées

- Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.
- Les données de performance étant insuffisantes, aucun tableau des performances annuelles passées n'est disponible.
- Date de lancement du Compartiment : 2021.
- Date de lancement de la Classe d'Actions : 2021.

## Informations pratiques

**Dépositaire** Le dépositaire désigné par le fonds est J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A.
**Représentant de la SICAV en Suisse :** JPMorgan Asset Management (Suisse) Sàrl, Dreikönigstrasse 37, 8002 Zurich, Suisse
**Agent payeur de la SICAV en Suisse :** J.P. Morgan (Suisse) SA, 8 rue de la Confédération, 1204 Genève, Suisse
**Informations complémentaires** Vous pouvez obtenir gratuitement une copie du Prospectus et des derniers rapports annuel et semestriel en anglais, français, allemand, italien, portugais et espagnol via internet (www.jpmorganassetmanagement.com), par e-mail adressé à fundinfo@jpmorgan.com ou par écrit auprès de JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l., 6 route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg. Les investisseurs en Suisse peuvent également se procurer gratuitement le Prospectus, le Document d'informations clés pour l'investisseur, les Statuts et les rapports annuel et semestriel auprès du Représentant susmentionné.
D'autres informations pratiques telles que la dernière Valeur liquidative et les prix de souscription et de rachat sont également disponibles à l'adresse www.jpmorganassetmanagement.com.
**Politique de rémunération** La Politique de rémunération de la Société de gestion est disponible sur le site http://www.jpmorganassetmanagement.lu/emea-remuneration-policy. Elle détaille la méthode de calcul de la rémunération et des avantages ainsi que les responsabilités et la composition du comité qui supervise et contrôle cette politique. Vous pouvez vous en procurer une copie gratuitement et sur simple demande auprès de la Société de gestion.
**Fiscalité** Le Compartiment est soumis au régime fiscal luxembourgeois. Cela peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.
**Mentions légales** La responsabilité de JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus.
La SICAV JPMorgan Funds est constituée de différents Compartiments, chacun composé d'une ou plusieurs Classes d'Actions. Ce document correspond à une Classe d'Actions spécifique. Le Prospectus et les rapports annuel et semestriel sont établis pour la SICAV JPMorgan Funds dans son intégralité.
Le Compartiment fait partie de JPMorgan Funds. Conformément au droit luxembourgeois, chaque Compartiment n'est responsable que de ses propres engagements. Autrement dit, les actifs d'un Compartiment ne pourront servir à désintéresser un créditeur ou une quelconque autre partie au titre d'un autre Compartiment.
**Conversion entre Compartiments** Les investisseurs peuvent convertir leurs Actions en Actions d'une autre Classe d'Actions (à l'exception des Classes d'Actions T ou F) au sein du Compartiment ou d'un autre Compartiment de la SICAV JPMorgan Funds (à l'exception des Compartiments multi-gestionnaires), pour autant que les conditions d'éligibilité et de participation minimum soient respectées. Pour plus d'informations, veuillez vous reporter à la section « Investir dans les Compartiments » du Prospectus.
**Politique de confidentialité** Veuillez noter que si vous contactez J.P. Morgan Asset Management par téléphone, vos conversations sont susceptibles d'être enregistrées et contrôlées à des fins juridiques, de sécurité et de formation. Nous vous informons par ailleurs que les informations et les données que vous nous communiquerez ponctuellement peuvent être traitées par J.P. Morgan Asset Management, agissant en tant que contrôleur des données, conformément aux lois sur la protection des données en vigueur. Des informations supplémentaires sur les activités de traitement de J.P. Morgan Asset Management figurent dans la Politique de confidentialité EMOA, disponible à l'adresse www.jpmorgan.com/emea-privacy-policy. Une version papier de la Politique de confidentialité EMOA est disponible sur demande.